

Régiment de Cavalerie d'Anjou. Le Roi a nommé aussi Mr. de Beauharnois, Intendant de la Marine à *Rochefort*, à l'Intendance des Armées navales, à la place de Mr. de Castigny. Mr. de Ricouart, Intendant de la Marine de *Dunkerque*, passe à l'Intendance de *Rochefort*; & Mr. Pelissier, Commissaire Général de la Marine à *Bayonne*, remplace Mr. de Ricouart à *Dunkerque*. Sa Majesté a encore nommé aux Bénéfices vacans, ayant conféré l'Evêché de *Quebec* à l'Abbé de Lauberivière, sur la démission de Mr. Dosquet, qui a été pourvu de l'Abbaye de *Breime*; celle de *Cercamp* a été donnée à l'Abbé de Canilhac, Auditeur de Rote; celle de *Valloires* à l'Evêque de Boulogne; celle de *St. Euvert* à l'Abbé de Gouffier, Chanoine de Nôtre-Dame de Paris; celle de *Ardenne*, à l'Abbé de St. Valiers; celle de *Lieu-Restauré* à l'Abbé de Moy; celle de *Perignac* à l'Abbé de Mesplez; & celle de *Molnoüe* à Madame Rossignol, Abbessé d'Arcis.

Le 21. Mars Mr. l'Abbé de Ventadour fut élu Recteur de l'Université de Paris.

IX. Le 22. le Marquis Lomellini, Envoyé Extraordinaire de la République de Genes, arriva à Paris, & fut conduit le 24. à la Cour par le Marquis de Brignoles, qu'il vient relever, & qui doit être actuellement parti pour retourner à Genes. Cette République fait tout ce qu'elle peut, afin que la Cour ne se relâche point quant à l'expédition de Corse, que tous les Mécontents de cette Isle ne soient mis à la raison, & rentrés sous l'obéissance de ses Maîtres. Le Marquis de Maillebois a dû mettre à la voile de *Toulon* vers la fin de Mars, pour se rendre en cette Isle, où il va commander en chef les Troupes du Roi à la place du feu Comte de Boissieux. Mais les quatorze Bataillons qui doivent s'embarquer à Antibes, ne sont pas encore partis,